

BULLETIN MUNICIPAL LE CHASTANG



JUIN 2017 - N° 44

PROMENONS-NOUS ET RÊVONS



Les chenilles processionnaires du pin envahissent et endommagent les pins avant de devenir papillons de nuit, lesquels ne vivront que 24 heures.



Vous ne vous êtes jamais sentis observés quand vous vous baladiez ? Et pourtant des yeux inattendus vous regardent !!!



Quel est l'arbre qui cache une fleur en son sein ?

Le Mot du Maire

C'est avec plaisir que les élus vous présentent le 44^{ème} numéro de votre journal municipal.

Le 1^{er} semestre 2017 a été marqué par d'importants changements dans notre pays : élection d'un nouveau président de la République et de deux nouveaux députés corréziens, élargissement de la Communauté d'Agglomération de Tulle passant de 37 à 45 communes.

Sur un plan plus local, les élus continuent leur action au bénéfice de la commune et du territoire.

Vous en trouverez la trace dans ce bulletin.

Certes, certains peuvent penser que cette action est bien minime voire inexistante. (On l'entend parfois dans certaines conversations !!). Mais, sachez que, comme pour les icebergs, seule la partie émergée qui ne représente que 10% se voit.

Il m'appartient au demeurant de vous informer de la démission pour convenances personnelles d'un conseiller municipal, Monsieur Jean-Baptiste FABARD.

Le 1^{er} semestre 2017 est également marqué par la fermeture définitive de l'école.

Cet évènement majeur que nous déplorons tous marque la fin d'une époque et témoigne du déclin des villages ruraux.

Mais nous ne baissons pas les bras et restons mobilisés pour faire avancer nos projets et défendre la ruralité et notre qualité de vie.

Je souhaite à chacune et chacun de passer un très bel été que nous concluons par le Comice Agricole auquel je vous donne tous rendez-vous le 2 septembre prochain.

Josette FARFAL

FINANCES LOCALES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Les comptes administratifs 2016 ont été examinés par le conseil municipal le 7 avril 2017.
Vous trouverez le détail dans les tableaux ci-dessous.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	recettes	dépenses	recettes
Commune	203 322.70	220 632.63	138 084.06	112 812.19
Eau et Assainissement	48 538.94	54 761.83	26 525.70	42 155.72
Total	251 861.64	275 394.46	164 609.76	154 967.91

BUDGETS 2017

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal a, cette année encore, décidé de ne pas modifier les taux communaux d'imposition.

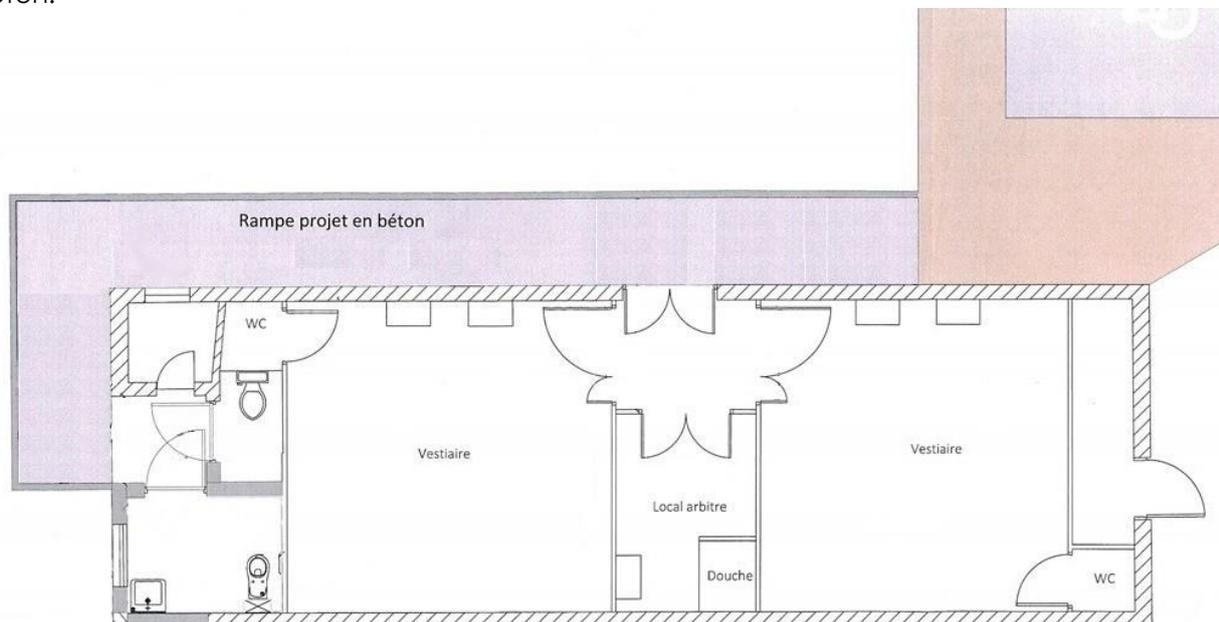
données en %	année 2017			moyenne départementale
	commune	communauté d'agglomération	taux définitif appliqué aux ménages	
taxe d'habitation	8,30	9.41	17.71	18.56
taxe foncière propriétés bâties	4,23	5,55	9,78	22.85
taxe foncière propriétés non bâties	84,24	23.09	107.33	89.54

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Commune	276 811.91	195 884.47	472 696.38
Eau et Assainissement	110 827.00	96 008.00	206 835.00
Total	387 638.91	291 892.47	679 531.38

LES TRAVAUX

Mises aux normes des bâtiments pour les Personnes à mobilité réduite :

La mise aux normes des vestiaires du stade pour les Personnes à Mobilité Réduite va se réaliser suivant le plan joint. Cela va se traduire par la création d'un WC Handicapé, qui sera accessible par une rampe d'accès en béton, et la réalisation, avec le marquage spécifique, d'une place de stationnement pour les véhicules des Personnes à Mobilité Réduite, ainsi qu'un cheminement piéton.



Aménagement de l'accès de la mairie :

Comme vous avez peut-être pu le constater, de nouvelles marches permettant l'accès à la mairie ont fait leur apparition en lieu et place de l'ancienne cabine téléphonique qui avait été démontée.

En effet, nous nous sommes rendu compte que beaucoup de personnes passaient par cet endroit pour accéder à la mairie, et il était plus judicieux de créer ces marches avant que quelqu'un ne se fasse mal en enjambant le mur existant.



DIAGNOSTIC EAU ET SCHÉMA DIRECTEUR

La commune s'est engagée fin 2015 dans une démarche de diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable. Confiée au bureau d'études DEJANTE, elle vise à aboutir à l'élaboration d'un schéma directeur d'eau potable.

Cette étude est composée de 3 phases :

- **Phase 1** : état des lieux du patrimoine, cartographie et bilan besoins ressources
- **Phase 2** : campagne de mesure des débits et pression, campagne de sectorisation nocturne et modélisation du réseau
- **Phase 3** : établissement du schéma directeur

Les résultats de la phase 1, présentés le 17 février 2017 à la commission des travaux, a mis en évidence la nécessité de réaliser certains travaux :

- Pose de 4 compteurs de sectorisation sur le réseau (Les Tondus/Le bourg, Place de la mairie/Le bourg, Secteur nord, Secteur les Fraux/La Gane)
- Changement des compteurs des ouvrages à la station de pompage des Fraux et au château d'eau des Beiges
- Mise en place d'un système de télésurveillance permettant l'asservissement des pompes aux besoins du château d'eau

Après consultation des entreprises, le Conseil municipal a décidé de confier les travaux à l'entreprise JACCARD pour un montant de 31 108.00 € HT.

Ces travaux bénéficieront de subvention à hauteur de 80%, subventions attribuées par le Conseil Départemental et Adour Garonne.

La phase 2 de l'étude pourra dès lors être mise en œuvre.

Château d'eau des Beiges



Station de pompage des Fraux



BROYAGE DE LA FOSSE A VEGETAUX

Cette année encore, nous avons emprunté le broyeur à Tulle-Agglomération et effectué le broyage des végétaux. Du broyat est donc à votre disposition pour mettre aux pieds de vos arbres et arbustes afin de les protéger d'une éventuelle sécheresse.

La fosse restera fermée tant que nous n'aurons pas trouvé de solution pour la vider. La déchetterie de Saint-Mexant reste à votre disposition.



NETTOYAGE DES BOIS

Comme annoncé, le dimanche matin 21 mai, nous avons commencé à nettoyer une partie des bois. Quelques habitants ayant répondu présent, nous avons pu dégager 3 camions de débris (appareils ménagers, sièges de voiture, chaussures, matériel de pêche, de chasse, verre, ordures ménagères, bidons de liquide toxique, etc)

Ce travail de colibri réveillera peut être, nous l'espérons, les consciences citoyennes. Ne plus se servir de notre immense jardin, qui est la Terre, (comme disait Moustaki) comme d'une poubelle, mais d'utiliser les lieux et endroits prévus à cet effet.

Faire le tri dans nos déchets, ne pas mettre n'importe quoi dans les containers d'ordures ménagères mis à votre disposition dans le village contribue à respecter l'environnement.

Ne pas trier entraîne une importante baisse des revenus pour la communauté.

Nous remercions vivement les habitants de la commune qui sont venus participer à ce nettoyage



Fin des pesticides dans les jardins publics et sur la voirie

La loi du 6 février 2014, dite loi Labbé, visant à « mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires », fixait au 1er janvier 2020 l'interdiction de l'utilisation des pesticides « pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé ». Conformément à la volonté de la précédente ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, la loi de transition énergétique pour la croissance verte a modifié l'échéance, avançant la date de cette interdiction au 1er janvier 2017. La même loi a également largement élargi le champ de l'interdiction, en y incluant « la voirie ». Il est donc désormais interdit pour les communes et intercommunalités d'utiliser des produits phytosanitaires pour entretenir les parcs, les jardins publics et la voirie, sauf dans le cas où il s'agit de « détruire et prévenir la propagation des organismes nuisibles ». Rappelons que la notion de « voirie » n'inclut pas que la chaussée : elle inclut, en droit, les dépendances, c'est-à-dire les talus, accotements, fossés, et, en agglomération, les trottoirs.

Circuler en Sens Interdit



Par arrêté en date du 11 septembre 2007, le chemin des écoliers a été classé en voie à circulation unique.

Cependant cette réglementation est régulièrement bafouée par certains qui empruntent la route à contresens, ignorant la dangerosité de leur comportement sur cette voie étroite.

Il est rappelé que prendre un sens interdit et circuler dans une rue à sens unique à contresens est une infraction au code de la route qui entraîne une perte de points et une amende correspondant à une contravention de classe 4.

Pour la sécurité de tous, il est impératif de respecter cette circulation à sens unique.

Instruction des autorisations des droits des sols.

L'article 134 de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014, dite loi ALUR, prévoit des évolutions significatives sur les modalités d'instruction des actes d'urbanisme. Elle met fin à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour les communes compétentes dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'une carte communale, comprises dans un EPCI de plus de 10.000 habitants, ceci à compter du 01 janvier 2017.

A cette date, la commune de Le Chastang est concernée et devra assurer l'instruction de ses actes d'urbanisme.

Tulle Agglo, inscrite au projet d'agglomération dans son acte « un territoire rural et vivant », a décidé, lors du Conseil Communautaire du 13 avril 2015, de se doter d'un service commun d'instruction des actes d'urbanisme.

Ce nouveau service commun sera donc porté par Tulle Agglo sans répercussion du coût du service aux Communes membres. Il est composé d'une équipe de trois personnes chargées d'instruire les actes pour les communes qui auront conventionné. Ce dernier va se renforcer en début d'année 2017 d'un agent afin de faire face aux dossiers des 16 nouvelles communes dont le service va prendre en charge l'instruction.

La compétence juridique de délivrance des actes d'urbanisme reste de la compétence du Maire, comme actuellement, sauf délégation de cette compétence à l'EPCI.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a décidé de conventionner avec Tulle Agglo pour faire appel à son service instructeur.

Rien ne change quant au dépôt des demandes de Certificat d'Urbanisme, de permis de construire ou de déclarations préalables de travaux. Ils sont toujours à déposer à la mairie.

ENQUETE TÉLÉPHONIE MOBILE

Conscient du fait que les besoins des citoyens en matière de couverture mobile ne se limitent pas aux seuls centres-bourgs et ne concernent pas uniquement des cas d'absence totale de couverture par l'ensemble des opérateurs mobiles, **le Gouvernement a décidé de mettre en place une démarche structurée de recensement et de traitement des problèmes de couverture mobile** impliquant les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs de téléphonie mobiles. C'est l'objectif de la plateforme France Mobile opérée par l'Agence du Numérique.

Pour recenser les difficultés rencontrées par les habitants de la commune, 163 questionnaires ont été distribués le 10 mars dernier.

57 personnes nous ont retourné le questionnaire, soit un taux de retour de 35%

Les principaux résultats sont les suivants :

Les opérateurs :

ORANGE	SFR	BOUYGUE	FREE
43 abonnés	5 abonnés	6 abonnés	10 abonnés

- Certains habitants sont abonnés à plusieurs opérateurs

Analyse des questionnaires :

	ORANGE	SFR	BOUYGUES	FREE
Le problème de couverture est-il concentré à l'intérieur des bâtiments				
- Oui exclusivement				
- Oui, essentiellement	4		1	4
- Tant intérieur qu'extérieur	32	4	2	3
Le problème de couverture est-il	17			
- Permanent	14	1		
- Fréquent	7	2	1	3
- Occasionnel		1	2	2
- Saisonnier				3
Qualité de la couverture				
Appels vocaux				
- Couverture parfaite	6			1
- Couverture acceptable	11	3	4	4
- Couverture médiocre	13		1	3
- Mauvaise couverture	13	1		1
Accès à l'internet mobile				
- Bonne couverture	5			1
- Débit insuffisant ou lenteur	11	2	2	1
- Connexion instable	13	1	1	3
- Aucune couverture	4	1		1

L'opérateur ORANGE est plébiscité tant en nombre d'abonnés qu'en problématiques de réception.

Les résultats de l'enquête ont été saisis sur la plate-forme France MOBILE le 5 avril 2017

La Poste donne du cachet à votre commune. Retrouvez nos services essentiels à La Poste Agence Communale.



DÉVELOPPONS LA CONFIANCE | LA POSTE

A partir du 04 septembre 2017, Retrouvez nos services essentiels à La Poste Agence Communale.



1 rue de l'Auberge
19190 Le Chastang
Lun - Mar - Jeu - Ven - Sam / 09h30 - 12h00
Mer / 15h00 - 17h30



COURRIER

- Déposer et retirer vos lettres (y compris recommandées)
- Acheter des enveloppes Prêt-à-poster



COLIS

- Déposer et retirer vos colis
- Acheter des emballages Colissimo



BEAUX TIMBRES

- Acheter des carnets de timbres



PRESTATIONS FINANCIÈRES

- Retrait et versement d'espèces sur CCP ou compte épargne du titulaire dans la limite de 350€ par période de 7 jours
- Emission et paiement de mandat cash dans la limite de 350€ par opération
- Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne



DÉVELOPPONS LA CONFIANCE | LA POSTE

LA BANQUE POSTALE - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4046407595€.
Siège social et adresse postale : 115 rue de Sévres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris 421 100 645. Code APE 6419Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.

ADIEU L'ÉCOLE

Voilà, nous y sommes !

Après tant d'années où nous nous demandions chaque fois si les effectifs permettraient le maintien des classes, notre école ferme définitivement ses portes.

Le passage à la classe unique en 2010 a, comme nous l'avions pressenti, précipité son inexorable déclin.

Les élus ont fait une priorité de leur action pour que cette école perdure. En vain ! Malgré nos efforts, nous arrivons aujourd'hui au bout du chemin.

Mais nous voulions une belle fin pour notre école. La municipalité a donc décidé d'organiser une exposition retraçant la vie de cette école d'hier à aujourd'hui.



Ce fut une réussite et une belle exposition grâce à la participation des habitants du Chastang, et des anciens élèves qui ont fréquenté l'école mais partis ailleurs depuis. Ils ont prêté des objets anciens, des photos de classe, ils ont témoigné de leur scolarité ou de leur nostalgie en voyant cette fermeture annoncée. Nous les en remercions.

Les jeunes découvraient les pupitres de nos ancêtres ainsi que le matériel de l'époque pour étudier et les anciens prenaient connaissance des nouvelles techniques d'apprentissage.



Cette exposition a également permis aux anciens instituteurs, qui ont répondu à l'invitation, de rencontrer leurs anciens élèves, leurs prédécesseurs ou leurs successeurs. Ils ont pu échanger sur les méthodes pédagogiques en évolution permanente. (Le monde a été en partie refait !!!).



Ce fut un bel après-midi de rencontres intergénérationnelles pleines d'émotions et de bons sentiments.

Pour conclure, comme chaque année, un spectacle a été organisé par Mmes SALDO et CESSAT, les enseignantes. Les élèves ont présenté plusieurs sketches et une chanson (la place des grands hommes de Patrick Bruel) qu'ils ont personnalisée.



Madame le Maire a remercié l'ensemble des acteurs de l'école, enseignants et personnel communal de ces dernières années.

Comme de tradition, les enfants ont reçu pour leur passage en sixième un cadeau offert par la municipalité.

Le verre de l'amitié a conclu cette belle journée.

Un livre relatant cet après-midi sera confectionné et consultable en mairie.

France bleu limousin est venue faire une interview qui peut être vue sur leur site.



Les Carrefour ISDE Brive 2017

Pour votre information, notre commune se verra traversée par « **les Carrefour ISDE Brive 2017** ».

Cette compétition motocycliste apparentée à un championnat du monde d'Enduro par équipe, se déroulera à **Brive-la-Gaillarde du 28 août au 02 septembre** et sera parrainé par Stéphane PETERHANSEL ("Monsieur 13 victoires au DAKAR")

A cette occasion, les habitants de la commune auront la possibilité d'approcher les meilleurs pilotes d'enduro de la planète, avec plus de 650 pilotes et 35 nations représentées.

Pour plus d'information sur cette épreuve et pourquoi pas devenir bénévole, vous pouvez consulter le site officiel www.fim-isde.com



L'intérêt commun au service du centre aqua

Depuis le 1^{er} janvier, le centre aqua-récréatif de la Ville de Tulle est devenu le centre aqua intercommunal. Une évolution logique et nécessaire.

Pour certains, le rôle de l'intercommunalité se concentre essentiellement sur l'attribution d'enveloppes financières à l'attention des communes. Pour d'autres, elle se restreint à la collecte des déchets. Or l'agglo, notre agglo, est bien plus que cela.

Née de la volonté des communes, l'intercommunalité a été imaginée et développée sur notre territoire pour deux raisons : être plus fort pour porter des projets ; être cohérent en matière de services publics. Depuis 2009, les compétences se sont étoffées. De la collecte des déchets en passant par la voirie ou encore la petite enfance, l'action des élus a suivi le même idéal : qualité de vie et dynamisme territorial. Et les résultats sont là. Les chiffres du tri ont augmenté de plus de 30 %. Notre réseau routier a été amélioré en passant de 650 km et 900 km de voies dites en bon état. La micro-crèche Pom d'Api dispose désormais d'un bâtiment adapté et aux normes. Celle des P'tits Loups va prochainement s'installer dans un bâtiment à énergie positive. Le Relais Assistant Maternel a été déployé dans cinq communes. Deux maisons de santé pluridisciplinaires sont en cours de construction. Le réseau des médiathèques compte toujours plus d'inscrits. Six et bientôt douze terrains multiports font le bonheur des enfants... La liste est longue.

Le transfert du centre aqua n'est qu'une de ces actions. Le résultat juste et nécessaire d'un engagement politique pour tout un territoire.

Un équipement attractif pour le territoire

Faire vivre un équipement de cette ampleur n'est pas une mince affaire. Depuis presque 14 ans, le centre aqua accueille baigneurs, sportifs et vacanciers. La qualité de l'équipement a su attirer une clientèle départementale fidèle malgré l'ouverture des bassins de Brive et d'Egletons. À l'heure du passage à l'agglo, une mue de l'équipement permettra de renforcer son attractivité. Les portes du centre aqua se sont ouvertes en 2003. Première structure couverte du genre, le centre aqua est une découverte dans le département : une surface de plan d'eau de 615 m², séparée en trois espaces distincts, un bassin sportif, un bassin ludique et une patageoire.

Le succès des lieux est assuré dès le début. Et l'on vient de loin pour s'y tremper les pieds. Ces dernières années, l'équipement enregistre une moyenne de 120 000 entrées/an, dont près des 2/3 proviennent de personnes extérieures à la ville de Tulle. Une très bonne fréquentation due notamment aux fortes chaleurs estivales mais également à la richesse des activités proposées. Cela a par ailleurs été confirmé par une étude menée par le cabinet Espelia qui mettait en avant un taux de remplissage des activités aquatiques très important.

Cette étude, effectuée dans le cadre du transfert du centre aqua, a permis également de révéler plusieurs autres informations importantes : un équipement dimensionné à hauteur des besoins du territoire, des extensions d'horaires souhaitées, une forte demande pour les activités aquatiques, une préférence pour les abonnements plutôt que les entrées unitaires, des tarifs modérés par rapport aux structures équivalentes...

Qu'elles soient positives ou négatives, toutes les remarques émises par le cabinet mais également par les utilisateurs vont permettre aux élus et à l'ensemble de l'équipe du centre aqua d'imaginer un nouveau projet d'établissement au cours de l'année 2017. Pour coordonner tout cela, Tulle agglo a nommé à la tête de l'établissement Coralie Sage qui occupe désormais le poste de directrice Jeunesse et Sport au sein de l'agglo. Objectif : renforcer son attractivité et dynamiser l'offre. Rendez-vous au second semestre pour connaître les changements proposés.

ANIMATIONS

Pour les enfants

Ecole de natation (à partir de 6 ans)

Mardi 17h30 (inscription à l'année) // Mercredi 14h15 (16 séances ou inscription à l'année)

Aqua mômes

Samedi 10h00 à 12h10

Aqu'anniversaire

Samedi 14h00 (sur réservation)

Pour les adultes

Aqua Fessiers Abdos Cuisses (FAC)

Vendredi 12h20

Aqua fitness

Lundi 18h00 // Mardi 12h20 / 19h45 // Mercredi (grand bain) et vendredi 19h45 // Jeudi 18h30

Aqua gym

Jeudi 12h20 // Vendredi 16h30

Aqua gym séniors

Lundi 16h00 // Jeudi 16h00

Aqua jogging (grand bain)

Mardi et jeudi 11h15

Aqua santé (en partenariat avec la ligue contre le Cancer et la CPAM)

Relaxation par l'eau pour les malades

Mercredi 13h30

Natation adultes

Perfectionnement des nages, palmes : Mardi 19h45

Initiation non nageur / Apprentissage / Aquaphobie : Jeudi 19h45 (sur inscriptions, après test de niveau préalable)

Il est conseillé d'avoir un avis médical pour la pratique des activités aquatiques sportives. Séances de 45 minutes.

HORAIRES ET PROGRAMME DE L'ETE

Le Centre aqua se met à l'heure d'été dès le samedi 1^{er} juillet !

Du samedi 1^{er} juillet au dimanche 3 septembre inclus : ouverture en continue tous les jours de 10h30 à 20h30, ouverture du snack et nouveauté cette ouverture d'un coin lecture !

Durant la 1^{ère} semaine de juillet, toutes les activités sont maintenues, les vacances scolaires n'ayant pas encore commencé !

A PARTIR DU LUNDI 10 JUILLET :

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Aqua môme, samedi de 10h à 12h

Toboggan extérieur (+ de 6 ans)

Toboggan gonflable intérieur (grand bain), chaque mercredi de 14h à 17h

Ecole de natation : 10 séances de 45 min du lundi au vendredi y compris les jours fériés (se renseigner à l'accueil (attention : listes d'attente))

ANIMATIONS POUR LES ADULTES (durée des séances : 45 min)

Aqua fitness, 19h15 : lundi (petit bain) / Mercredi (grand bain)

Aqua gym, 11h15 : mardi (grand bain) sauf le mardi 15 août / Jeudi (petit bain)

TARIFS

Entrée adulte : 4,50 €

Jeune (3 à 18 ans et étudiants) : 3,50 €

Abonnement 10 entrées adultes : 35,80 €

Abonnement 10 entrées jeunes : 27,50 €

Animation (hors entrée centre aqua) : 1 séance : 2,90 € / Abonnement 10 séances : 23€

Les chèques vacances sont acceptés à compter du 1^{er} juillet 2017.

LES ECHOS DE NOTRE VILLAGE

Naissance :

PITANCE Lou, le 14 Mars 2017

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Décès :

ULMET Odette, le 28 Mars 2017

SALLESE Félicie, le 2 Juin 2017

Sincères condoléances à la famille.



Cabinet d'infirmiers :
Delphine VERDIER et
Stéphanie VERDIER
7 rue de l'Auberge
Tel : 06.51.75.46.63

Déclaration Préalable :

M. GRASSET :

**Construction d'une plage
surélevée autour de la piscine**

M VIDAL Thierry

Construction d'une piscine

Pour faire suite à une réclamation de divers habitants, il est rappelé à la population que conformément à l'article 20 de l'arrêté préfectoral en date du 24 novembre 1999 « les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolages et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

➤ **Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30**

➤ **Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

➤ **Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00 »**

Résultat de la présidentielle 2017 au Chastang

Résultat premier tour

Emmanuel MACRON	69	29,61%
Jean-Luc MÉLENCHON	58	24,89%
Marine LE PEN	41	17,60%
Benoît HAMON	26	11,16%
François FILLON	21	9,01%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	7	3,00%
Philippe POUTOU	5	2,15%
Jean LASSALLE	4	1,72%
Jacques CHEMINADE	2	0,86%
Nathalie ARTHAUD	0	0,00%
François ASSELINEAU	0	0,00%

Nombre d'inscrits	283	
Nombre de votants	240	
Taux de participation	84,81%	
Votes blancs (en % des votes exprimés)		2,92%
Votes nuls (en % des votes exprimés)		0,00%

Résultats 2ème tour

Emmanuel MACRON	153	77,66%
Marine LE PEN	44	22,34%

Nombre d'inscrits	283	
Nombre de votants	235	
Taux de participation	83,04%	
Votes blancs (en % des votes exprimés)		12,34%
Votes nuls (en % des votes exprimés)		3,83%

Résultats Législatives 2017 - Le Chastang

Christophe JÉRRETIE (REM)

Elu à l'Assemblée Nationale

39,47% 60 voix
(Circonscription : 53,43%)
Bernard COMBES (PS) 60,53% 92 voix
(Circonscription : 46,57%)
76,08 % (283)
Participation
60,07 % (170)
Abstention
39,93 % (113)
Exprimés
89,41 % (152)
Blancs
10,00 % (17)
Nuls
0,59 % (1)

**CETTE ANNÉE LE REPAS
DES AÎNÉS AURA LIEU
LE DIMANCHE 19 NOVEMBRE
2017**

En raison des congés
annuels, le secrétariat
de mairie sera fermé
du 7 au 27 août 2017

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants

Le Chastang

Mots Mêlés

S U D N O T Y T A T S U O B Y U P I X N
K D R A L L I E T K O M A N Y T C P G Y
P X P B T E H I E M X U R F N F U P S O
F K S Y N X B E E P D Ç Q T Y Y H E M H
M O O A C C Z U L E L A F J M K D Y G L
N B B Y Z M R B L N O O F E W E J H L F
U A G E D H Q A O G A B J D R K G Ç G J
C F P W C T L Q M I T O A A O N L X I Ç
C G Z W V E S X E A W U M Y S B M U K E
Z A V A T X V U R B S U O M U A G A N E
C N C A J N M O E T O K L O I C F E P J
H E N K G X L P I P I M G S P T V D U N
A G V J P S A A V V L Z O P T V D A Y O
P K H Q O S Z H I G L N B Q E V A R L K
E O Y C F Z F C R D N E X R Ç K U P A H
L B N J Q G O Q O E G R D H Ç Ç D E D G
L B C L Q F H K U E A I J X P U O A O P
E I U F B X J V S H E C V P R N U L N S
R C C S H M E Z L R T Ç Ç K S M X K E F
S N I H G K S Ç E G R E N A I L L E S F

Retrouvez dans la grille le nom des villages du Chastang :

PUYBOUSTAT - PUYMEJO –
CABANE – TONDUS -
AUDELALETANG -
GRENAILLES - RIVIEREMOLLE
PUYLADONE – MAS – CHAPELLE –
POUMAREDES
DAUDOUX – MAISONNEUVE –
PRADEAUX – GANE -
VERDIER - TEILLARD
CHAPOUX - BEGES -



LE

COIN

DES



ASSOCIATIONS





CLUB LOU CHASTAGNIER

Après les fêtes de fin d'année, nous avons commencé par la galette des Rois à la ferme de Saint-Vialet (Golf du Coiroux) où nous sommes toujours bien accueillis par M. Jacques LEROY. Les rendez-vous des premiers mardis du mois ont repris à la salle des fêtes les 07/02/2017, 07/03/2017, 04/04/2017 et 05/05/2017.

Environ une douzaine d'adhérents à chaque fois, pour les jeux et le goûter.



Le mardi 9 mai : après-midi récréatif exceptionnel autour de M. Jérôme SAINT-CLAUDE pour chanter les vieilles chansons françaises. Nous étions proches d'une trentaine, ce fut familial et convivial

Les repas quasi-mensuels permettent de se retrouver autour de bonnes tables : le 27 novembre à Sainte-Fortunade,

Le 11 février (farcidures) à l'auberge limousine

Le 11 mars au Saint-Hilaire à Gare d'Aubazine

Nous avons dû annuler le repas dansant prévu le 30 avril 2017 à cause du manque d'inscriptions, de quelques difficultés d'organisation concernant l'orchestre et des absences de certains membres du bureau.

Nous annulons également le voyage du 13 juin 2017, marcher, bouger, posent de plus en plus de problèmes à nos adhérents. Les sorties ne correspondent plus aux désirs de la majorité.

Sur place, c'est encore possible, donc, si la météo le permet, pique-nique aux Pradeaux (ancien stade) le mercredi 7 juin 2017. Chacun apporte son panier, on met en commun si on veut.

La commune organise le samedi 2 septembre un comice agricole. Les membres du bureau seront présents pour aider. Toute visite et toute aide des adhérents qui le peuvent seront les bienvenues.

Le mardi 5 septembre, c'est la rentrée. Reprise du goûter récréatif de 14h à 17h30 à la salle des fêtes.

Le 1^{er} octobre 2017, votre présidente fêtera avec vous ses 70 ans et vous annonce sa démission de présidente à cause de problèmes personnels familiaux.

En novembre, nous ferons l'Assemblée générale. S'il y a des volontaires pour la succession, merci de se faire connaître.

En décembre, pour le Téléthon, Catherine Le NEINDRE a des projets, nous vous tiendrons au courant.

En vous souhaitant un bel été, je vous salue cordialement

Evelyne SEILLIER, dite La Baronne

AMICALE DES CHASSEURS DE LE CHASTANG

Suite à l'assemblée générale du 10 mars 2017, un nouveau bureau a été constitué, Il se compose de :

- ⇒ M. **DHUR** Dominique, Président
- ⇒ M. **CHARBONNEL** Denis, vice-président
- ⇒ M. **RABOTEAU** Sébastien, Trésorier
- ⇒ M. **RABOTEAU** Grégory, trésorier adjoint,
- ⇒ M. **RATHONIE** Patrick, secrétaire



Les membres du bureau remercient Mme le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal pour l'embellissement du local de chasse situé aux « Pradeaux » par la réalisation d'un crépis et le changement des menuiseries.

Manifestations prévues :

Le 22 juillet 2017, un repas paëlla se tiendra à la salle des fêtes du Chastang, nous serons heureux de vous y retrouver.



Club labellisé



AS LAGUENNE STE FORTUNADE LAGARDE

C'est dans une Salle des Fêtes du Chastang bien remplie, que s'est déroulé, vendredi 23 juin, l'Assemblée Générale de l'AS Laguenne Ste Fortunade Lagarde-Enval .

Ce sont d'abord les deux co-présidents Sandrine Pisset et Nicolas Zajac qui ont pris la parole. Ils ont d'abord évoqué avec fierté tout ce qui avait été fait lors de cette première année de fusion :

En terme d'effectif l'ASLSFL est le 5ème club de la Corrèze avec 242 licenciés répartis sur 7 catégories.

Au niveau financier des efforts considérables ont été faits ; Repas d'intégration, fourniture de survêtements, arbre de Noël, remise en état du terrain du Chastang et installation de l'éclairage, remise en état du terrain d'entraînement du stade de Ste Fortunade.

Pour mettre en avant toutes ces opérations le club a décidé de se labelliser en passant la certification Label FFF.

Ce label nous a été officiellement attribué dans le courant de la semaine dernière.

Maintenant que tout le monde a pris ses repères dans cette nouvelle association, les deux présidents souhaitent que pour la saison prochaine on arrive à créer petit à petit un esprit sportif et un esprit club pour grandir.

Ils remercient l'ensemble des éducateurs, des parents qui ont œuvré dans le même sens et permis à tous les jeunes de poursuivre leur apprentissage du foot en prenant du plaisir .

Ils remercient également les municipalités concernées par l'association, la mairie du Chastang et l'ensemble des partenaires sans qui le club ne pourrait exister.



SOCIÉTÉ DE PÊCHE LE CHASTANG BEYNAT



L'assemblée générale s'est déroulée à Lanteuil le 11 février 2017, à l'auberge limousine. Lors de cette réunion, le précédent bureau a été reconduit dans ses fonctions. A l'issue de la réunion, un très bon repas a été offert à tous les adhérents présents. Les lachés de truites à l'étang du Coiroux ainsi que les lachés de truites, brochets et black bass à l'étang de Miel s'effectuent comme les années précédentes.

Le bureau vous souhaite un bel été et beaucoup de poissons dans les bastes.



COMITE DES FETES



Suite à l'échéance biennale du bureau, une assemblée générale a eu lieu le lundi 06 mars 2017,

Faute de volontaires pour constituer un nouveau bureau, il a été décidé à la majorité des membres présents que le bureau actuel serait reconduit jusqu'à la manifestation du Comice Agricole du 02 septembre 2017, afin d'apporter notre soutien à la municipalité,

A l'issue de celle-ci, une assemblée générale sera constituée afin de décider de l'avenir de notre Comité des fêtes (constitution d'un nouveau bureau ou dissolution de celui-ci),

Nous rappelons qu'aucune manifestation n'est prévue jusqu'au Comice Agricole,

Le bureau vous souhaite un bel été et de bonnes vacances,



Mairie LE CHASTANG

Le Bourg – 19190 LE CHASTANG

Téléphone: 05.55.27.22.04 Fax : 05.55.26.24.81

E-Mail : mairie.chastang@wanadoo.fr

Numéro de commune : 048

Heures d'ouverture au public :

Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

LE CHASTANG Bulletin Municipal – N° 44 – JUIN 2017

Imprimé par nos soins

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2017

Directeur de publication : Josette FARFAL, Maire

Commission de l'information : Y. CODET, C. LE NEINDRE, C. MARCON, J.F. TAVET

Mise en page : C. MARCON